



JARDINER EN PRISON

PAR RAPHAËLLE DEROME

Une détenue arrose les plantes d'intérieur pendant la saison froide à la prison municipale de Rikers Island, aux États-Unis.

Dans certaines prisons, les détenus peuvent s'initier à l'horticulture. Une manière d'apprendre un métier en prévision de leur remise en liberté, mais aussi, à bien des égards, une sorte de thérapie.

Quatre matins par semaine, Lana Chisholm enseigne l'horticulture à une dizaine de détenues de l'Établissement Nova pour femmes, une prison fédérale située à Truro, en Nouvelle-Écosse. « Je donne 90 minutes de théorie en classe, puis nous passons 90 minutes au jardin ou à la serre, les mains dans la terre », raconte l'horticultrice d'expérience.

Dans cette prison à niveaux de sécurité multiples, les détenues dites « à sécurité maximale » vivent en cellule, mais les autres logent dans des maisons, où elles ont chacune leur chambre et où elles font leurs propres repas, leur ménage et leur lavage. Les jardins se trouvent au centre du complexe de bâtiments. En compagnie de Lana Chisholm, les détenues plantent et entretiennent les annuelles et les vivaces, le potager, les arbres et les arbustes. Dans la serre, elles produisent des plants de légumes et des plantes d'intérieur qu'elles peuvent partager avec les autres détenues ou vendre aux employés de la prison.

« Je ne connaissais pas le milieu carcéral avant d'accepter ce poste, raconte Lana Chisholm. Mes groupes sont très variés, il y a des femmes de tous les âges. Certaines ont une formation universitaire, alors que d'autres n'ont qu'une cinquième année. Je dois donc adapter mon enseignement aux différents styles d'apprentissage. » Lana Chisholm travaille seule avec les détenues. Elle porte un « bouton panique » sur elle en tout temps afin d'alerter la sécurité en cas de problème. « Mais en huit ans, je n'en ai jamais eu besoin, dit-elle. Les détenues adorent le programme, alors elles ne veulent pas compromettre leur participation. »

Bon nombre d'institutions carcérales canadiennes permettent aux détenus de jardiner durant leurs temps libres ou de participer à l'entretien paysager (tonte de pelouse, taille d'arbustes) en échange d'un salaire symbolique. Mais peu d'institutions offrent un programme de formation en horticulture aussi structuré que celui de la prison Nova.



© Gracieleste de The Horticultural Society of New York

Depuis 2013, cette plate-bande sert à la réalisation d'arrangements floraux par les détenus de la prison municipale de Rikers Island.



© Lindsey Morris

Participante au programme d'horticulture de la prison municipale de Rikers Island, aux États-Unis.

CULTIVER SON EMPLOYABILITÉ

Existant depuis l'ouverture de la prison en 1995, le programme est géré par la Faculté d'agriculture de l'Université Dalhousie. Il est offert à l'année et touche à tous les secteurs de l'horticulture, enseignant notamment les techniques d'aménagement paysager, le travail en jardinerie, la multiplication des plantes et la culture de légumes biologiques. « Chaque module dure trois mois et le programme complet s'étend sur deux ans. Les détenues sont évaluées, et pour chaque module complété avec succès, elles reçoivent un certificat de réussite », explique Lana Chisholm.

L'objectif? Améliorer les chances pour les détenues de se trouver un emploi après leur remise en liberté. Car, sans moyen d'assurer leur subsistance à la sortie de prison, elles risquent davantage de retomber dans la criminalité. L'horticulture est un secteur où il y a beaucoup d'emploi, et où le fait d'avoir un dossier criminel est probablement moins handicapant qu'ailleurs.

« En sortant d'ici, je pense que j'aurai de bonnes chances de me trouver un emploi en horticulture malgré mon dossier criminel, estime Raylene Nichole, qui participe au programme de jardinage à l'Établissement Nova. Alors que si je postule dans

une banque, je suis sûre à 95 % qu'ils refuseront ma candidature... »

Fait à mentionner, les détenues reçoivent un certificat de l'Université Dalhousie et non du Service correctionnel. « Sur le marché du travail, un certificat décerné par une tierce partie a beaucoup plus de valeur », souligne Denise Farrell, gestionnaire des programmes à l'Établissement Nova. Il existe, ailleurs au pays, d'autres programmes certifiés liés à l'horticulture, par exemple en reboisement, application de pesticides ou lutte contre les incendies de forêt. Depuis 10 ans, 608 délinquants se sont ainsi vu décerner par une tierce partie 1 170 certificats professionnels dans des programmes liés à l'horticulture.

REDONNER À LA COMMUNAUTÉ

Certaines prisons fédérales offrent aussi des programmes non certifiés. À l'autre bout du pays, non loin de Vancouver, les détenus de l'Établissement Ferndale jardinent eux aussi. Là-bas, l'accent est mis sur la production de fruits et de légumes. Des oignons aux courges, en passant par les choux-fleurs, les haricots et la bette à cardes, ils cultivent de tout dans un grand jardin communautaire de 2 ha, représentant la superficie d'environ cinq terrains de football. Une serre et un verger



© Service correctionnel Canada

Potager planté de courgettes, de courges et de choux à l'Établissement Ferndale, près de Vancouver.



© Service correctionnel Canada

Tournesol à l'Établissement Ferndale, près de Vancouver.

comptent aussi plus de 300 pommiers, pruniers et poiriers.

« Les visiteurs sont stupéfaits lorsqu'ils découvrent l'ampleur de notre jardin », s'enorgueillit Tanis Kinney, directrice adjointe aux services de gestion. Cette prison à sécurité minimale peut recevoir 166 détenus. Durant la saison de croissance, entre 15 et 20 hommes travaillent au jardin, en échange d'un salaire symbolique, plafonné à 6,90 \$ par jour.

Semis, plantation, récolte, taille des arbres fruitiers, rotation des cultures, gestion des sols, irrigation... Ils apprennent et travaillent sous les bons soins d'un responsable de jardin, Gregg Bailey, un employé du Centre Harbour Light de l'Armée du Salut de Vancouver. « Ce programme vise deux grands objectifs : améliorer l'employabilité des détenus, et leur permettre de redonner à la communauté, puisque les récoltes sont remises à des banques alimentaires de la région », explique Tanis Kinney.

En raison du climat doux de la Colombie-Britannique, les récoltes s'étendent de mars à octobre. En 2013, les détenus ont ainsi fourni à la communauté plus de 51 000 kg (113 000 lb) de fruits et légumes frais, cultivés sans pesticides. « Depuis le début du programme, en 2004, les aliments produits

ici ont permis de servir 1,8 million de repas à des gens dans le besoin » souligne Tanis Kinney.

À Ferndale, les détenus ne vivent pas en cellules ; ils partagent une maison avec d'autres détenus. Ils cuisinent leurs propres repas et peuvent donc consommer ce qu'ils cultivent. « J'adore les légumes frais, dit Bill [nom fictif], un participant. Au plus fort des récoltes, je crois bien qu'on aurait pu me convaincre de devenir végétalien ! »

Comme il s'agit d'un programme de travail et non de formation, tout l'apprentissage se fait par la pratique. Aucun certificat n'est remis aux participants. Le programme leur permet néanmoins de développer des compétences spécialisées en horticulture ainsi que des compétences de base, tels « l'assiduité, la ponctualité, des habiletés sociales et l'autonomie, le respect des règles de sécurité. Cela pourra leur servir par la suite dans n'importe quel type d'emploi », souligne Tanis Kinney.

L'EFFET THÉRAPEUTIQUE

Le fait de jardiner a aussi des bienfaits importants sur le bien-être des détenus. « Pour moi, ce programme est vraiment thérapeutique, explique Raylene Nichole. Être dehors, ça apporte une certaine paix

intérieure. Les odeurs, les arbres, la nature... ça vous met dans un autre état d'esprit. Ça m'a aidée physiquement et émotionnellement. Vous savez, j'ai toujours eu une faible estime de moi et après toutes mes années en prison, je m'étais beaucoup refermée sur moi-même. Le programme d'horticulture a ouvert un canal de communication avec les autres. On reçoit des compliments au sujet de notre jardin, c'est très valorisant. »

Pour Bill, le principal avantage du jardinage est que cela le tient occupé. « Ce que j'aime le moins, ce sont les fins de semaine, car on ne peut pas aller au jardin. Je me suis donc porté volontaire pour arroser les semis dans la serre durant le weekend. Même si je ne suis pas payé pour cela, ça me donne quelque chose à faire. Vous savez, la plupart des emplois qu'on nous propose ici, on les fait, et après, on n'y pense plus. Mais avec le jardin, on y pense tout le temps : Est-ce que telle plante a eu assez d'eau ? Est-ce que ces légumes seront bientôt prêts à être récoltés ? » Le



Deux participantes au programme de l'Établissement Nova préparent une vente de plantes.

Des programmes peu répandus

Malgré les bienfaits reconnus des programmes d'horticulture, ils touchent encore peu de détenus dans les prisons fédérales canadiennes.

D'abord, les programmes d'emploi et de formation offerts aux détenus varient d'une prison à l'autre : « Nous sommes chanceux d'avoir assez d'espace pour avoir un aussi grand jardin, souligne Tanis Kinney, de l'Établissement Femdale. Ça serait plus difficile en milieu urbain. C'est aussi plus facile à gérer dans un établissement à sécurité minimale. »

Ensuite, même dans les prisons où les programmes d'horticulture existent, seuls une minorité de détenus y participent. Aux établissements Femdale et Nova, le taux est d'environ 10%. D'une part, l'activité n'intéresse pas tout le monde. D'autre part, l'emploi du temps d'un détenu dépend toujours des besoins cernés par son agent correctionnel. « S'il est dépendant à la drogue ou à l'alcool, ou s'il n'a pas complété ses études secondaires, ces aspects-là sont prioritaires », explique Denise Farrell, de l'Établissement Nova. Certains détenus obtiennent donc leur libération conditionnelle avant d'avoir eu le temps d'essayer le jardinage.

Ajoutons enfin que pour les autorités carcérales canadiennes, les programmes d'emploi ou de formation en horticulture sont considérés comme un moyen d'améliorer les compétences professionnelles et non comme une thérapie. L'aspect thérapeutique est vu comme un bonus. On propose donc l'horticulture d'abord à ceux et celles qui ont besoin d'améliorer leur employabilité, même si d'autres pourraient bénéficier de ses aspects thérapeutiques.

fait de pouvoir redonner à la communauté le motive aussi beaucoup : « C'est un travail difficile, mais qui en vaut la peine. »

Si Bill a toujours aimé le travail au grand air, Raylene ne connaissait pas grand-chose au jardinage avant son entrée dans le programme. « Je suis née à Terre-Neuve et j'ai grandi au Cap-Breton en Nouvelle-Écosse. Mon environnement, c'était donc plutôt les pêches et le charbon... J'étais un peu intimidée au début, car je n'y connaissais rien, mais j'ai pu apprendre à mon propre rythme. Maintenant, j'ai confiance, car je sais que j'ai les habiletés horticoles nécessaires. Je ne veux pas sortir d'ici et vivre de l'aide sociale, je veux contribuer à la société et avoir un emploi. Rien faire de la journée, c'est ce qui vous met dans le pétrin. »

APRÈS LA REMISE EN LIBERTÉ

Bien que tout le monde s'accorde pour témoigner des bénéfices des programmes de jardinage, il existe peu de données disponibles au Canada sur leur impact à long terme.

Lana Chisholm sait qu'une de ses anciennes élèves travaille maintenant à temps plein dans une jardinerie ; une autre enseigne à son tour le jardinage aux femmes de la maison de transition où elle habite. « Mais les ex-détenues ne sont pas obligées de me donner de leurs nouvelles... » [Bien que les anciennes détenues doivent se rapporter à un agent de libération conditionnelle si elles bénéficient d'une telle libération, elles n'ont plus d'obligations en ce sens une fois leur sentence terminée.]

Selon les données disponibles aux États-Unis, il semble que les programmes de jardinage en prison peuvent contribuer à réduire le taux de récidive. De bons résultats ont ainsi été obtenus à New York, à la prison municipale de Rikers Island. Situé dans l'East River, tout près de l'aéroport La Guardia, ce complexe pénitentiaire réunissant 10 prisons est le plus grand au monde. Il regroupe environ 14 000 détenus en attente d'un verdict ou purgeant une peine de moins d'un an. Une cinquantaine d'entre eux participent au programme d'horticulture GreenHouse, chapeauté par la Horticultural Society of New York. Ce programme allie des cours théoriques en classe à des séances de travaux pratiques au jardin, mais il va plus loin que ce qu'on retrouve au Canada, car il comporte aussi une part importante d'hortithérapie.

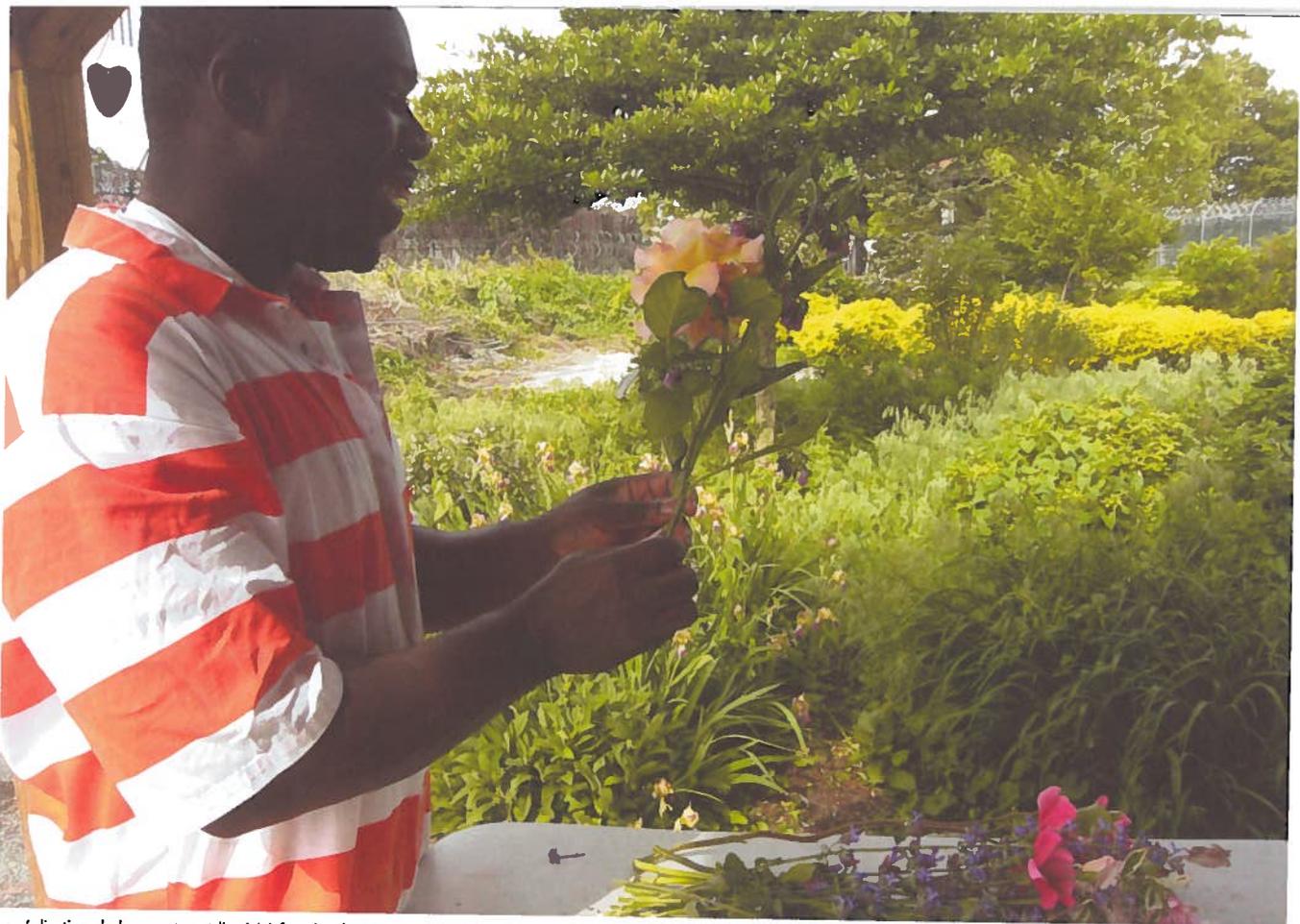
« Presque n'importe quel programme de jardinage fera du bien aux gens du simple fait de les exposer à la nature, explique Hilda Krus, directrice du programme. Mais dans notre programme, l'aspect thérapeutique est plus formalisé. Nos hortithérapeutes vont évaluer la personne, fixer des objectifs avec elle et utiliser certains aspects de l'activité pour l'aider à progresser. » Une personne anxieuse, par exemple, pourrait être amenée à se concentrer sur une toute petite partie du jardin, afin qu'elle ne se sente pas dépassée par tout ce qu'il y a à faire.

Outre cet aspect « concret », le jardin offre aussi un contexte propice aux échanges verbaux entre le thérapeute et le détenu. « Un jardin regorge de métaphores qu'on peut utiliser pour discuter, note Hilda Krus. Les



Verger à l'Établissement Femdale, près de Vancouver.

© Service correctionnel Canada



La réalisation de bouquets est l'activité favorite de 70 % des participants au programme horticole de la prison municipale de Rikers Island. Les responsables croient que cette activité a une grande valeur thérapeutique.

mauvaises herbes, par exemple... Beaucoup de participants y voient une similitude avec leurs mauvaises habitudes: elles sont solidement installées et elles reviendront si on ne retire pas la racine au complet!»

Afin de donner de meilleures chances de réinsertion aux anciens détenus, la Horticultural Society of New York a aussi mis sur pied un programme qui leur est réservé: la GreenTeam. Pendant six à neuf mois après leur remise en liberté, les anciens détenus plantent des arbres, aménagent des parcs ou entretiennent les plates-bandes de bibliothèques publiques. «Alors que le taux de récidive moyen chez les détenus de Rikers Island est de 65 %, les finissants de la GreenTeam ont un taux de récidive de 12 %», dit Hilda Krus.

Une étude menée au Texas entre 2001 et 2003 va dans ce sens. L'étude menée sur 383 personnes par Richard Mattson, professeur d'hortithérapie à la Kansas State University, comparait deux groupes de détenus en libération conditionnelle. Ceux qui avaient participé à un programme de travaux horticoles pendant 12 mois (restauration d'écosystèmes, production de fruits et légumes et embellissement des espaces publics) avaient un taux de récidive de 26 %, comparative-ment à 49 % chez ceux qui avaient fait des

travaux communautaires plus traditionnels (collecte de déchets, entretien de cimetières et entretien ménager). Les participants au programme d'hortithérapie avaient également développé une meilleure estime d'eux-mêmes. Mais le programme ne convenait pas à tout le monde. Pour un détenu en particulier, par exemple, le programme a plutôt eu des effets négatifs. «Pour cet homme, travailler au jardin était une punition similaire à l'esclavage qu'avaient subi ses ancêtres dans les plantations de coton», explique Richard Mattson.

Cela dit, même pour les détenus qui aiment le jardinage et qui en ressentent les bienfaits, les programmes de formation en horticulture ne sont pas une panacée. Certains anciens détenus finiront par retourner en prison, même si leur formation les a aidés à trouver un travail. «Trouver un bon emploi est certes un facteur protecteur contre la récidive, mais ce n'est pas toujours aussi simple. Il arrive que les difficultés familiales ou les dépendances reprennent le dessus», nuance Denise Farrell.

«Avant, je croyais que le succès se mesurait au nombre de finissants de la GreenTeam qui se trouvaient un emploi, raconte pour sa part Hilda Krus. Si je voyais un ex-participant mendier dans le métro, je croyais

qu'on avait échoué. Maintenant, j'ai des attentes beaucoup plus réalistes. La plupart des gens qui se retrouvent en prison ont eu des vies très difficiles, et ça remonte souvent jusqu'à leur enfance. Ils ont connu la pauvreté, la violence, la maladie mentale, la dépendance à l'alcool ou aux drogues...» Difficile de changer la vie de quelqu'un en quelques semaines ou quelques mois! «Mais si j'ai pu donner de l'espoir à quelqu'un, si j'ai pu rendre leur séjour en prison moins difficile, si l'un de mes étudiants décide d'entreprendre des études ou une cure de désintoxication, pour moi, c'est un succès.»

«La plupart de nos étudiants se sentent dépassés, poursuit Hilda Krus. Ils ont échoué aux yeux de leur famille ou de la société. Ils nous disent souvent que les gens ont beaucoup d'attentes envers eux. Une plante, c'est tout le contraire: ce n'est pas menaçant et ça ne demande pas beaucoup de soins. Même une personne qui "n'est plus capable d'en prendre" pourra à tout le moins s'occuper d'une plante. Et même si la plante meurt, ce n'est pas si grave, on en fera pousser une autre. L'objectif, ce n'est pas la plante, c'est la personne. Les plantes, c'est seulement un moyen.»

Raphaëlle Derome est journaliste scientifique indépendante.

QUATRE-TEMPS

LA REVUE DES AMIS DU JARDIN BOTANIQUE DE MONTRÉAL

Horticulture sociale

Printemps 2014 • 6,95 \$ • Vol. 36, n° 1



- ❖ Des parasites chinois à la rescousse de nos frênes
- ❖ Rendez-vous au bois avec Hélène Goutier
- ❖ Le Parc botanique À fleur d'eau de Rouyn-Noranda

Sommaire

Vol. 38, n° 1



Détenu participant au programme d'horticulture de la prison municipale de Rikers Island, aux États-Unis.

Dossier

Horticulture sociale



L'hortithérapie, ou pratiquer l'horticulture pour récolter l'équilibre Par Marise Murphy	12
Un jardin pour contribuer au soin de l'Alzheimer Par Thérèse Jonveaux et Reinhard Fescharek	18
Des aînés aux Jardins-jeunes Par Marie Lavergne	21
Vaste projet d'horticulture sociale à Montréal Par Maxime Bergeron Laurencelle	26
Jardiner en prison Par Raphaëlle Derome	29
Cultiver, un bon moyen de « raccrocher » ! Par André Dumont	34
Fruits rescapés, fruits partagés Par Raphaëlle Derome	38
Petit bottin de l'horticulture sociale Par Marie-Hélène Croisetière	42

L'ENTRE-TEMPS
Bulletin de liaison des Amis, incluant la liste des cours et des activités du printemps 2014

JARDINS DU MONDE 3 Nature en trois temps à Santa Cruz Par Pierrick Blin, Antoine Dion-Ortega et Valérian Mazataud	BIODIVERSITÉ 48 Des parasites chinois à la rescousse de nos frênes Par Jacques Brodeur
SAVIEZ-VOUS QUE ? 7 La pomme de terre, une mal-aimée réhabilitée Par Naïma Hassert	CHAPEAU LES CHAMPIGNONS ! 51 Le vieil homme des bois Par Jean Després
JARDINS DU QUÉBEC 8 Le Parc botanique À fleur d'eau de Rouyn-Noranda Par Victor Larivière	PHYTOTECHNOLOGIE 52 Oka sauvé de l'ensablement... par des racines de pins ! Par Jacques Brisson
PORTRAIT DE BOTANISTE 44 Rendez-vous au bois avec Hélène Goutier Par André Dumont	PETIT JOURNAL DE BOTANIQUE 54 Par Simon Joly et Marie-Hélène Croisetière
	LIVRES 56 Par Céline Arseneault